

GAMBIE • GUINÉE • GUINÉE-BISSAU • SÉNÉGAL



ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE GAMBIE

OMVG 1978 - 2022

*Des réalisations concrètes pour la mise en
valeur des ressources hydroélectriques
des bassins des fleuves Gambie,
Kayanga/Géba et Koliba/Corubal*

- MARS 2022 -





HISTORIQUE

1964

Premières initiatives d'aménagement avec la mise en place d'une Commission conjointe entre le Sénégal et la Gambie avec l'assistance du PNUD et de la FAO.

1967

Conformément au traité Sénégal-Gambien signé la même année, le 1^{er} programme de travail fut entrepris dans le bassin avec un financement du PNUD.

1976

Création du Comité de Coordination pour la Mise en valeur du bassin du fleuve Gambie.

1978

La Gambie et le Sénégal créent à Kaolack, l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie.

1981

La Guinée, où le fleuve Gambie prend sa source, rejoint les deux pays.

1983

La Guinée-Bissau qui n'appartient pas au bassin du fleuve Gambie mais partage avec les trois autres Etats les bassins des fleuves Kayanga/Géba et Koliba/Corubal, adhère à son tour à l'Organisation.

1987

Les adhésions de la Guinée et de la Guinée-Bissau ont permis d'étendre les compétences de l'OMVG aux fleuves Kayanga/Géba et Koliba/Corubal et de doter le fleuve Gambie et ses affluents du statut de « Cours d'eau internationaux » garantissant aux quatre Etats-membres la liberté de navigation et l'égalité dans tous les usages de l'eau des fleuves.



MISSIONS

- Exploiter de manière rationnelle et harmonieuse les ressources communes des Bassins des fleuves Gambie, Kayanga/Géba et Koliba/Corubal
- Réaliser l'autosuffisance alimentaire pour les populations des Bassins
- Réduire la vulnérabilité des économies des Etats-membres de l'OMVG face aux aléas climatiques
- Accélérer le développement économique des Etats-membres
- Préserver l'équilibre des écosystèmes dans la sous-région et plus particulièrement dans les Bassins
- Sécuriser et améliorer les revenus des populations des Bassins

CONVENTIONS DE BASE

1

30 Juin 1978

Convention portant création de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie

- Définit les missions, les compétences et les organes de l'OMVG

Convention relative au statut du Fleuve Gambie

- Confère au Fleuve Gambie et ses affluents le statut de « Cours d'eau international » et garantit la liberté de navigation et l'égalité dans toutes les formes d'utilisation de l'eau du Fleuve

2

29 Janvier 1985

Convention relative au statut juridique des ouvrages communs

- Fixe le statut juridique des ouvrages dits communs et définit les droits et obligations des États copropriétaires

3

2 août 2008

Conventions portant statut juridique des fleuves Kayanga/Géba et Koliba/Corubal

- Garantissent la liberté de navigation et l'égalité dans toutes les formes d'utilisation de l'eau des fleuves Kayanga/Géba et Koliba/Corubal

4

29 janvier 2016

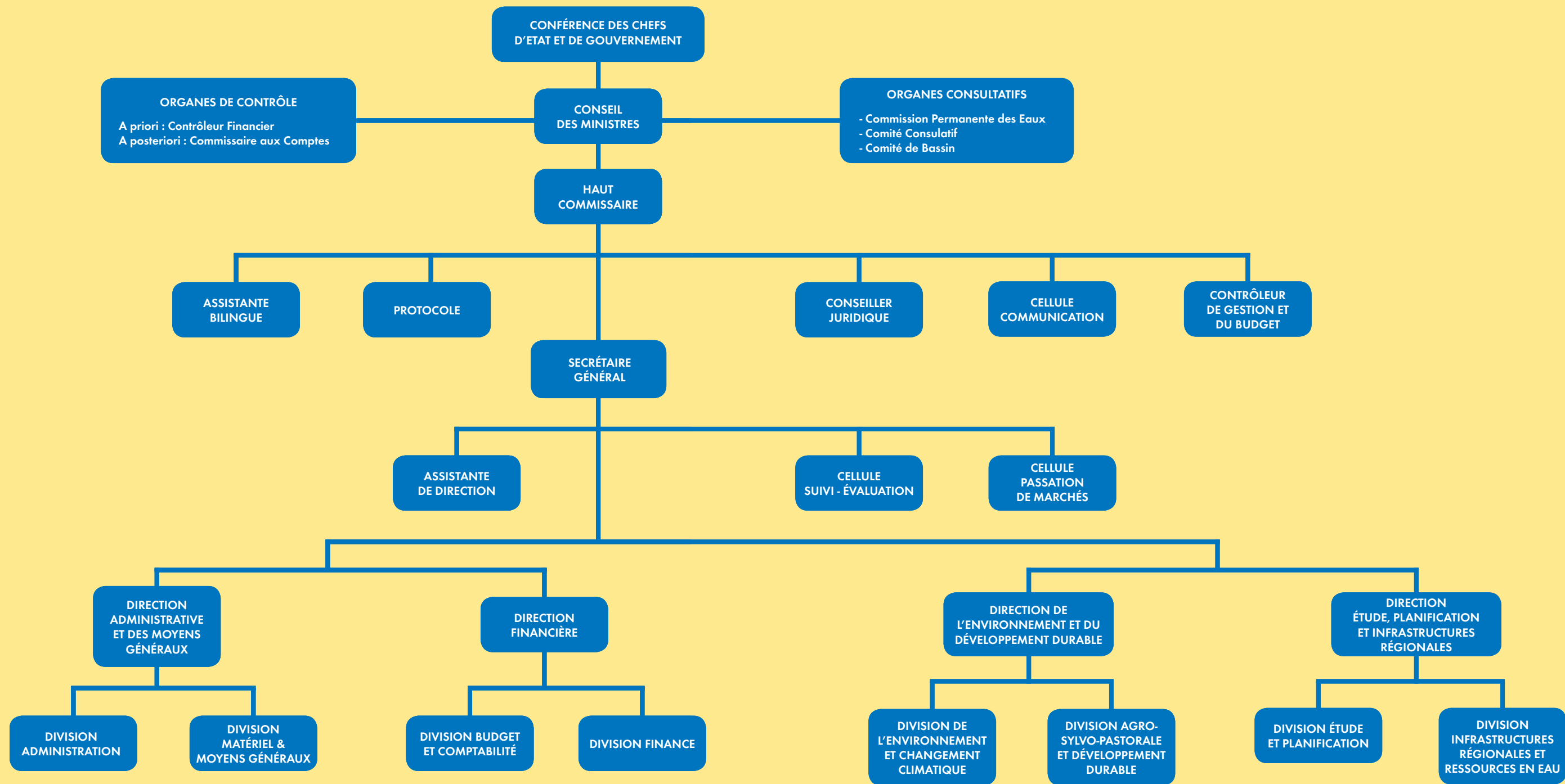
Convention portant création de la SOGESART

- Crée la Société de Gestion de l'Energie de Sambangalou et du Réseau de Transport

Restructuration de l'OMVG en 2016

A l'issue du 1^{er} sommet extraordinaire tenu le 29 janvier 2016 à Addis Abeba (Ethiopie), les Chefs d'État et de Gouvernement des États-membres ont restructuré l'Organisation en réinstituant le poste de Haut-Commissaire à la tête de l'OMVG, à la place du poste de Secrétaire Exécutif supprimé, conformément aux textes fondateurs de l'OMVG et en créant le poste du Secrétaire Général. Ce sommet a aussi été l'occasion de donner des orientations en vue du démarrage des travaux du Projet Energie.

ORGANIGRAMME



Il convient de souligner que le Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, le Président du Conseil des Ministres et le Haut-Commissaire sont tournants entre les Etats-membres. La répartition des différentes positions a été faite entre les Etats-membres. Elle peut être modifiée au besoin par le Conseil des Ministres.



De droite à gauche,
Son Excellence Monsieur Umaru Sissoco Emballo,
Président de la République de Guinée-Bissau,
M. Orlando Mendes Viegas Ministre d'État,
Ministre des Ressources naturelles et Président du Conseil des Ministres de l'OMVG,
Monsieur Elhadji Lansana Fofana, Haut-Commissaire de l'OMVG

GOURVERNANCE

Le Haut-commissariat de l'OMVG a mis en place aux niveaux national et local un dispositif de mise en œuvre et de suivi des activités de l'Organisation.

Un Comité National de Suivi est installé dans chacun des quatre Etats-membres.

Un Comité Local de Coordination et de Suivi a été créé par arrêté préfectoral ou gubernatorial dans chacune des 16 subdivisions administratives des trois bassins.

Ces entités œuvrent à la réalisation des activités techniques, socio/environnementales, administratives et financières de l'OMVG.





Le Schéma Directeur d'Aménagement des bassins versants des fleuves Gambie, Kayanga-Geba et Koliba-Corubal a permis d'identifier plusieurs projets et programmes multisectoriels d'envergure parmi lesquels :

- **Le Pont sur le Fleuve Gambie** pour lequel l'OMVG a réalisé toutes les études de faisabilité et d'avant-projet détaillé ainsi que les études de facilitation des transports Gambie-Sénégal.
- **Le Projet de Mise en Valeur et de Gestion des Ressources Naturelles (PMVGRN)** déjà réalisé et qui a permis d'améliorer durablement les conditions de vie des populations dans la zone de concentration du projet par la réalisation d'infrastructures de base avec 117 km de pistes rurales, 98 forages et 97 puits, 4 châteaux d'eau dotés de pompes solaires et la mise en place de systèmes de crédits autogérés en faveur des populations démunies.
- **Le Projet de Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le bassin versant du Fleuve Kayanga-Geba (PGIRE K-G)** dont les travaux de construction de l'Aménagement Hydro-agricole de Camposa (bassin du fleuve Kayanga/Géba) et les ouvrages connexes transfrontaliers sont estimés à 40 millions d'Euros. Les études de faisabilité et d'Avant-Projet Détaillé et les Demandes d'Appels d'Offres sont disponibles. Le programme d'investissement global du bassin du fleuve Kayanga/Géba sur une période de 20 ans s'élève à 417 millions d'Euros. L'OMVG est à la recherche de financement pour la réalisation de ce programme d'investissement.
- **Le Projet de Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans les Bassins versants des fleuves Gambie et Koliba-Corubal**, un projet de mobilisation et de valorisation équilibrée et concertée des ressources en eau dans les bassins versants des fleuves Gambie et Koliba/Corubal. La note conceptuelle et les termes de référence sont disponibles. L'OMVG est à la recherche de financement pour la réalisation des études.

- **Le Plan Directeur de Développement Intégré (PPDI)** des fleuves Gambie, Kayanga-Géba et Koliba-Corubal pour lequel BRL Ingénierie, en association avec COBA et IDEV, a été retenu pour sa réalisation. Ce projet est financé par le Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU) et s'inscrit dans l'initiative Blue Peace qui a pour mandat de favoriser une coopération pacifique dans le partage des ressources en eau. Le PPDI produira un plan d'investissement composé de projets finançables.
- **Les Aménagements hydroélectriques de Digan, Kourawel et Saltinho-Cussilinta** qui sont partie intégrante des ouvrages de deuxième génération du programme énergétique de l'OMVG. Ce programme a pour objectif d'étendre le réseau électrique qui reliera la Guinée, la Guinée-Bissau, la Gambie et le Sénégal et de contribuer à la satisfaction des besoins énergétiques des pays membres de l'OMVG. Les études devant mener aux Avant-Projets détaillés et à la constitution des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) seront lancés en début 2022 avec le soutien financier de la BAD.
- **L'Aménagement hydro-électrique et agricole de Fello-Sounga sur le fleuve Koliba/Corubal (82 MW)** pour lequel le financement des études de préinvestissement est également recherché auprès de la BAD. L'OMVG envisage de développer ces projets aussi bien sur financements publics que sur financements en partenariat public privé (PPP).
- **Le Projet Énergie** lancé à Kaléta le 4 février 2017 sous la présidence effective des Chefs d'Etat de la Guinée, de la Gambie et de la Guinée-Bissau. Après plus de quatre années d'exécution, le Projet a procédé à la réception et à la mise sous tension de plusieurs postes et lots de ligne.

- **Le Projet Alimentation en Eau dans les Villages riverains des Bassins des fleuves sous juridiction de l'OMVG** financé par la fondation Veolia Environnement. L'OMVG et la fondation VEOLIA ont engagé un partenariat sur la thématique de l'accès à l'eau et à l'énergie au bénéfice des populations riveraines des bassins des fleuves sous juridiction de l'OMVG (Gambie, Kayanga/Géba et Koliba/Corubal). Un projet pilote d'accès à l'eau situé dans le bassin du fleuve Gambie a été exécuté à titre démonstratif avec la mise en place d'une unité de traitement des eaux au village de Sal dans la région de Tambacounda au Sénégal. Les travaux sont achevés et l'unité est fonctionnelle depuis décembre 2019. La possibilité d'étendre cette expérience à 10 sites présélectionnés dans tous les Etats membres de l'OMVG est en cours d'examen.
- **Le Projet d'Appui à l'OMVG pour Développer la Gestion Intégrée et la Valorisation des Données** est mis en œuvre depuis janvier 2021 sur financement de la coopération Suisse, sous la coordination du Geneva Water Hub, avec l'assistance technique de l'OiEau et la collaboration des Etats membres de l'OMVG. Ce Projet vise le développement d'une plateforme de gestion partagée et de valorisation des données. Divers produits et services ont pu être générés en exploitant les jeux de données mis à disposition. L'ensemble des produits est consultable en ligne via un portail web d'accès aux divers produits de visualisation : <https://www.aquacoope.org/gwh/>.
- **Le Projet d'Étude de Diagnostic et d'Élaboration d'un Schéma Directeur pour le secteur agricole et forestier dans le bassin du Fleuve Gambie** dont l'objectif est de définir les axes stratégiques de la politique d'aménagement et de gestion des secteurs agricole et forestier dans ce bassin. Il vise à proposer un programme avec des plans d'actions de développement à court, moyen, long terme et à préciser les mesures d'accompagnement et les modalités de mise en œuvre.



FOCUS PROJET ÉNERGIE

Le Projet Énergie en chiffres

Interconnexion

- **1 646 km** de lignes d'interconnexion en 225 kV équipées de 36 paires de fibres optiques
- **15** postes de transformation HT/MT
- **2** centres de SCADA / dispatching
- **1** mur d'image à Dakar
- **800 MW** de capacité de transport
- **620 millions** d'€ de budget
- **8** Partenaires Techniques et Financiers avec la contribution des États-membres
- **17** contrats signés avec **7** constructeurs

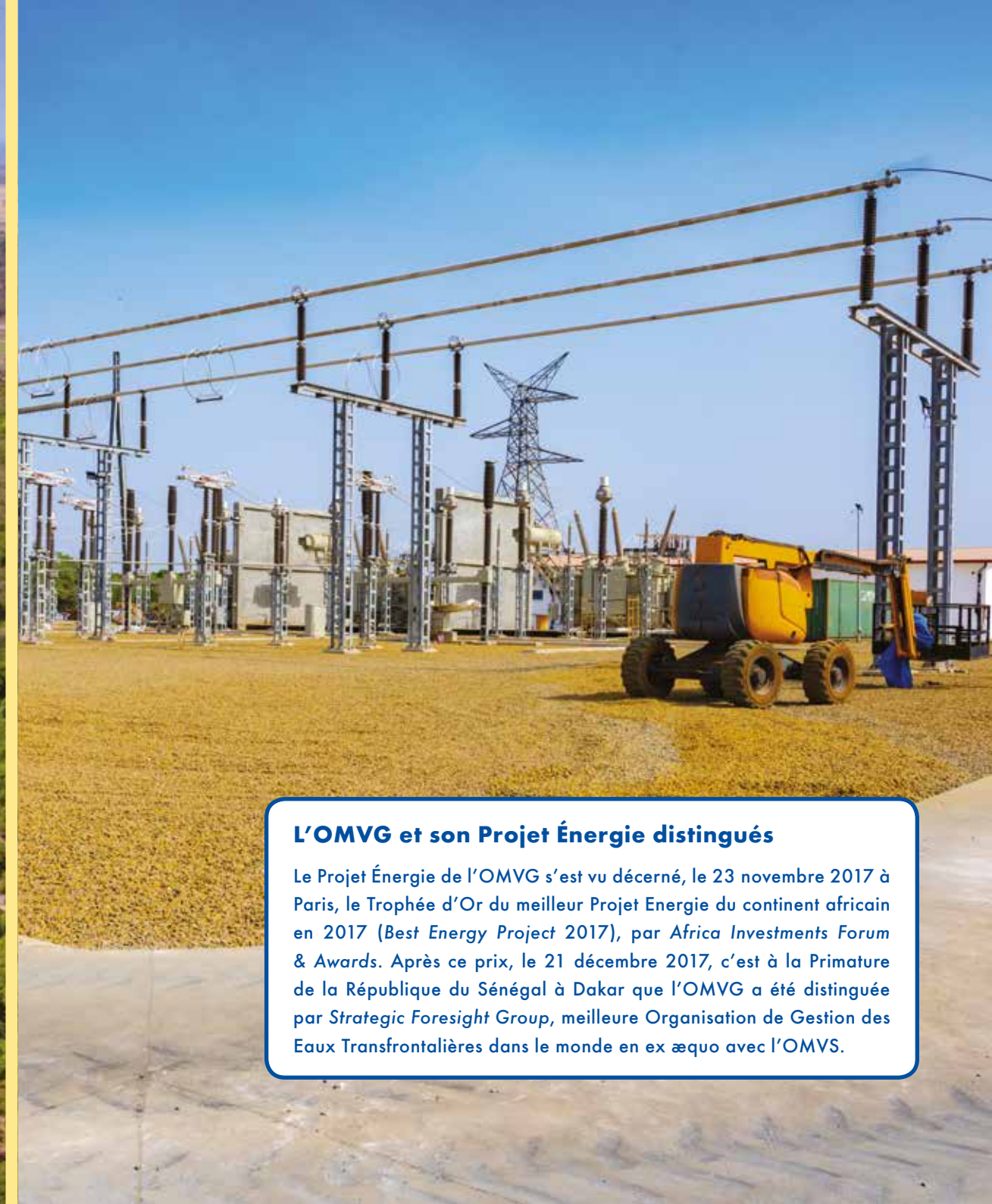
Aménagement hydroélectrique de Sambanglou (Kédougou, Sénégal)

- **107 m** de hauteur sur fondation
- **3,7 milliards de m³** de volume de réservoir à Retenue Normale
- **128 MW** de puissance installée
- **402 GWH** de productible annuel
- **188 km²** de superficie du réservoir à la cote de la Retenue Normale, à cheval entre le Sénégal (20%) et la Guinée (80%)
- **1000** emplois créés prévus dans la phase de construction et 1500 à 2000 emplois indirects
- **90 000 ha** de potentiel d'irrigation de terres agricoles dont 50 000 ha en Gambie et 40 000 ha au Sénégal
- **388 millions** d'€ de budget
- **1** contrat signé avec le groupement Vinci Construction - Andritz
- Régularisation du débit du fleuve Gambie engendrant une réduction des inondations
- Recul de la langue salée en Gambie



Projet Énergie

www.pe-omvg.org



L'OMVG et son Projet Énergie distingués

Le Projet Énergie de l'OMVG s'est vu décerné, le 23 novembre 2017 à Paris, le Trophée d'Or du meilleur Projet Energie du continent africain en 2017 (*Best Energy Project 2017*), par *Africa Investments Forum & Awards*. Après ce prix, le 21 décembre 2017, c'est à la Primature de la République du Sénégal à Dakar que l'OMVG a été distinguée par *Strategic Foresight Group*, meilleure Organisation de Gestion des Eaux Transfrontalières dans le monde en ex æquo avec l'OMVS.



PERSPECTIVES

Baobab mythique situé sur l'axe du barrage
qui sera déplacé dans la base-vie du chantier
à quelques kilomètres en aval

- **La préparation du Projet Energie de 2^{ème} génération**

- aménagements hydroélectriques de Digan (93,3 MW) et de Fello-Songa (80 MW) en Guinée
- aménagement hydroélectrique de Saltinho (20 MW) en Guinée-Bissau
- ligne d'environ 500km de long qui permettra de raccorder les centrales hydroélectriques de Digan, Fello-Sounga, Kourawel et Salthino ainsi que les postes de Soma (Gambie) et Tambacounda (Sénégal) via le poste de Bassé à construire.

- **La relance du Programme d'Infrastructures Routières et de Développement Agricole**

- **Le PGIRE Koliba-Corubal**

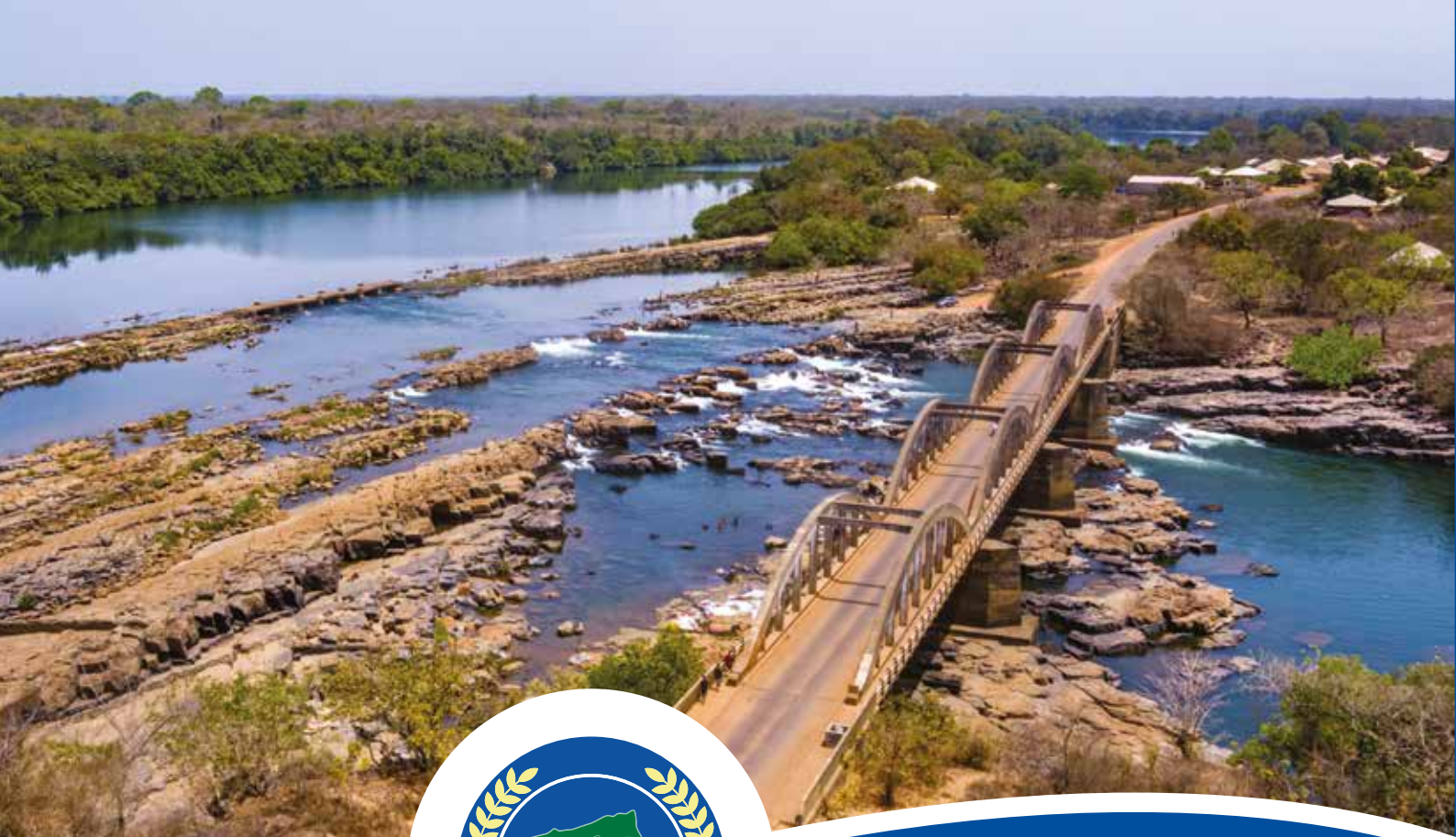
L'OMVG est à la recherche de financement auprès de ses différents Partenaires Techniques et Financier.

- **L'exploration de mécanismes de financements innovants**

Pour accélérer la cadence de ses réalisations, l'OMVG explore des mécanismes de financements innovants, à côté des financements classiques. Avec l'aide de la Direction du Développement et de la Coopération Suisse et du Fonds d'Equipeement des Nations Unies, l'OMVG souhaite recourir aux marchés internationaux de capitaux pour le financement de son Plan de Développement Durable Intégré (PDDI), qui définira ses investissements dans les 30 ans à venir.

La volonté politique fermement exprimée des Chefs d'État et de Gouvernement, les résultats obtenus depuis la relance des Programmes et Projets et l'appui précieux et constant des Partenaires Techniques et Financiers font aujourd'hui de l'OMVG un véritable instrument de renforcement de la coopération et de l'intégration sous-régionales, gage de développement économique et social, mais aussi de paix et de stabilité pour ses États-membres.





Immeuble Serigne Bassirou Mbacké
Route de Ouakam BP 2353, 18524 Dakar RP, Sénégal
Tél. : +221 33 859 28 80 - Fax : +221 33 864 29 88

omvg@omvg.sn - www.omvg.org